

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) - 2022 TRIMESTRE 1



NUMÉRO

89

## Non seulement universelle mais plurielle



A priori, il pourrait sembler ne pas être pire année que 2022, année de campagne électorale aux relents délé-tères, pour continuer à célébrer la mémoire de la Commune.

Mais on pourrait renverser l'angle de vue. C'est justement parce que soufflent des vents mauvais que la mémoire de la Commune se fait impérative, par son universalisme, son expérience de démocratie directe, sa volonté d'émancipation et d'égalité politique ou sociale entre les femmes et les hommes mais aussi entre les citoyennes et les citoyens quelles que soient leurs origines, son désir de réinventer l'éducation et d'installer la culture au cœur de la révolution.

Avoir la Commune en tête nous rappelle aussi qu'elle fut, non seulement universelle mais plurielle, ouverte à tous les courants, toutes les idées, tous les rêves. Et que pour ne pas avoir à vivre des lendemains qui déchantent, garder à l'esprit que l'union fait la force et que la désunion peut aussi mener à la tragédie.

En ce sens, l'année 2021, celle du cent-cinquantième, invite à l'optimisme. Et s'il ne s'agissait pas de la Commune de Paris résolu-

ment placée sous la promesse de la raison, on aurait envie de saluer la « divine » surprise de la marche du 18 mars, et surtout de la « montée au Mur » du 29 mai. En dépit de la pandémie, des milliers de personnes, issues de tous les horizons, syndicaux, culturels, politiques, géographiques, ont joyeusement défilé à l'appel du collectif « Commune 150 ans », rassemblant 110 organisations, insufflé par l'Association des Amies et Amis de la Commune. Et dans les rangs, bien visibles, des jeunes en grand nombre. Bien audibles aussi, les accents de compagnes et compagnons d'Europe, du Moyen-Orient ou d'Amérique latine, venus rappeler que la mémoire de la Commune irradie, encore et toujours, bien au-delà de la France.

Cette année 2022, celle du 140<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Amies et Amis de la Commune, pourra amplifier encore ce mouvement d'espérance.

 **SYLVIE BRAIBANT**

Co-présidente de l'Association des Amies et Amis  
de la Commune-1871

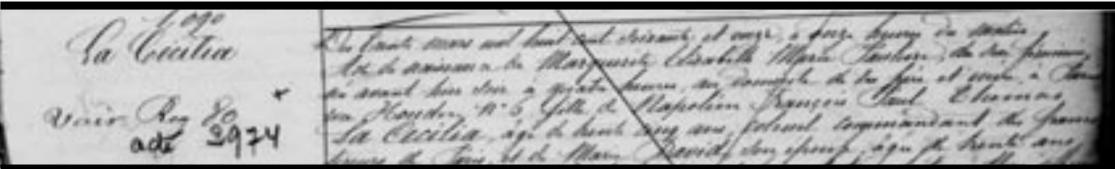
### EN COUVERTURE

Es jorn (C'est le jour).  
Tapisserie conçue par David Czekmany  
et réalisée par Françoise Vernaudo.  
Elle a été financée par souscription  
et conçue pour le 150<sup>e</sup> anniversaire  
de la Commune de Paris  
Voir en page 16.



# APRÈS LA COMMUNE

## LES ACTES BÂTONNÉS DANS L'ÉTAT-CIVIL PARISIEN



Acte de naissance de Marguerite Elisabeth Marie La Cécilia

# A

près les élections du 26 mars 1871 les élus de la Commune de Paris exercèrent leur fonction de maire et, à ce titre, rédigèrent et établirent les actes d'état-civil (naissances, mariages, décès).

Après l'écrasement de la Commune, la répression féroce du gouvernement de Thiers s'exerce jusque dans les actes d'état-civil. La loi du 19 juillet 1871 annule tous les actes enregistrés sous la Commune à partir du 18 mars 1871. Ce sont les actes dits « bâtonnés » car rayés d'un trait sur le registre.

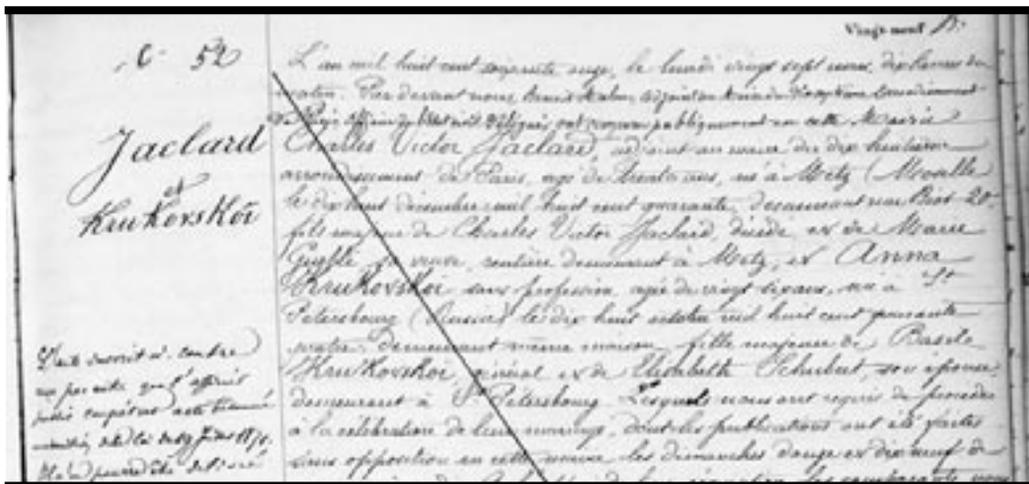
Durant la période du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 1871, seuls quelques actes ont pu être rétablis. Plus tard cependant d'autres actes ont pu être, eux aussi restaurés. En voici, quelques exemples :

- L'acte de naissance de **Marguerite Elisabeth**

**Marie La Cécilia**, née le 28 mars 1871, fille de Napoléon François Paul Thomas La Cécilia et de Marie David. Inscrit sur le registre d'état-civil du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, son acte de naissance est annulé (bâtonné). Il n'est retranscrit que le 1<sup>er</sup> septembre 1874 sur le registre d'état-civil du XVIII<sup>e</sup> par un jugement du 5 août 1874 du Tribunal civil de 1<sup>re</sup> instance de la Seine.

Les parents et l'enfant sont partis se réfugier en Angleterre. Le 31 octobre 1872, le 17<sup>e</sup> conseil de guerre a condamné La Cécilia par contumace à la déportation en enceinte fortifiée.

- L'acte de mariage du 27 mars 1871 à la mairie du XVII<sup>e</sup> arrondissement, de **Victor Jaclard et Anna Vassilievna Korvin-Krokovskaja**. Après les élections du 26 mars, Victor devient adjoint à la mairie du XVII<sup>e</sup>. Le mariage est célébré par Benoit Malon, adjoint à la mairie du XVII<sup>e</sup>. Un des témoins du mariage est Georges Clémenceau. Leur acte de mariage est lui aussi bâtonné.



Acte de mariage de Victor Jaclard et Anna Vassilievna Korvin-Krokovskaja

Un jugement du 23 décembre 1873, du Tribunal civil de 1<sup>ère</sup> instance de la Seine autorise la reconstitution de cet acte de mariage. Il est de nouveau inscrit le 7 février 1874 sur les registres d'état-civil du XVII<sup>e</sup>.

Les époux Jaclard parviennent à se réfugier en Suisse et, en 1874, partent pour la Russie. Le 9 décembre 1871, le 5<sup>e</sup> conseil de guerre les condamne par contumace aux travaux forcés à perpétuité.

● L'acte de décès du 21 avril 1871, d'**Hippolyte Abbadie**, établi sur le registre d'état-civil du XI<sup>e</sup> arrondissement. Il est annulé (bâtonné).

Un jugement du 14 mars 1873 du Tribunal civil de la Seine autorise, le 28 mai 1873, la retranscription sur les registres de l'état-civil du XI<sup>e</sup>.

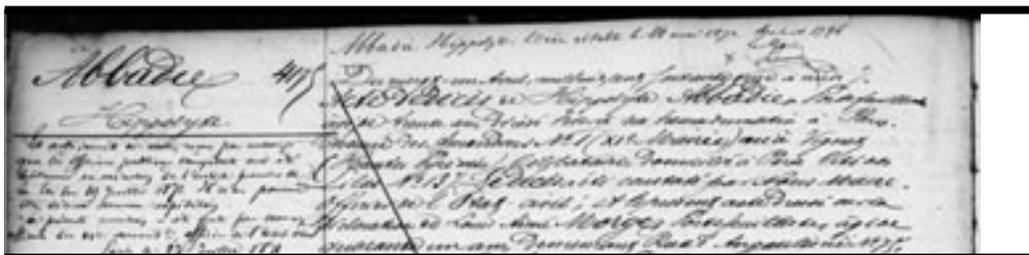
Tous ces actes précités ont été retranscrits à l'identique. Manquaient bien sûr les signatures des comparants et des témoins.

Mais combien d'actes n'ont pu être retranscrits ?

■ SYLVIE PEPIN

Sources : Archives de Paris - État-civil. Registre des naissances du XVIII<sup>e</sup>. Registre des mariages du XVII<sup>e</sup>. Registre des décès du XI<sup>e</sup>.

Acte de décès d'Hippolyte Abbadie



LES INCONNU-E-S  
DE LA COMMUNE

## ÉMILE GENTELET LE MIRACULE...

Émile Gentelet, qui vit le jour le 16 janvier 1835 à Bourg-en-Bresse (Ain), est décédé à Paris à l'âge de 60 ans, alors que l'espérance de vie à sa naissance n'était que de 38 ans. La destinée ne lui fut pas inclémentaire puisqu'il échappa probablement trois fois à la mort : au terme de la Semaine sanglante, à l'issue de son premier procès et avant son retour de Nouvelle-Calédonie.

### LA PROLONGATION DE LA RÉPRESSION ARMÉE

Mac Mahon, à qui fut confié le commandement de l'armée de Versailles, date du dimanche 28 mai la fin de la « pacification » de la capitale, dans son rapport général des opérations : « *Paris est délivré. L'ordre, le travail et la sécurité vont renaître.* » Le télégramme suivant, datant du 3 juin, montre assez qu'il n'en fut rien, et que la répression sauvage s'était prolongée. Il est adressé par le général de Cissey, commandant le 2<sup>e</sup> corps d'armée, au général de Lacretelle, à la tête de la 3<sup>e</sup> division : « *Ne faites pas fusiller l'incendiaire qui a mis le feu aux Gobelins ; il ne doit plus être fait d'exécutions sommaires que dans les cas de*



*flagrant délit.* » Il est précisé que « *cette dépêche concerne le nommé Gentelet* ».

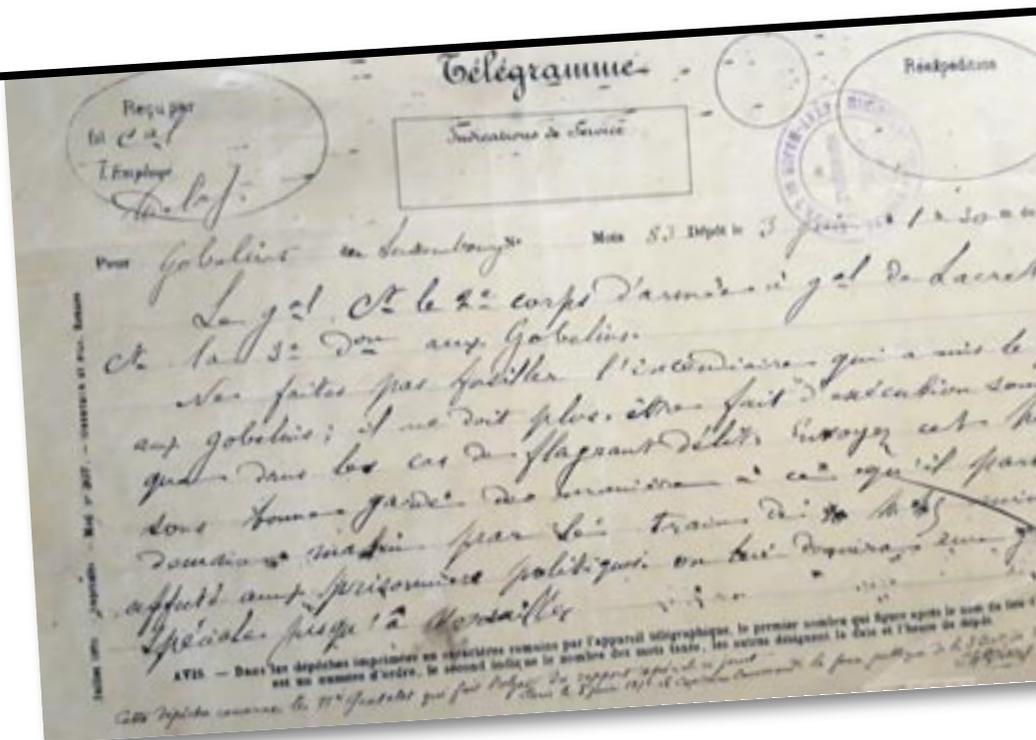
Le nom de ce mégissier était connu des autorités militaires car, s'étant installé à la fin du mois de mars à la manufacture, il en aurait fait « *le théâtre de ses exploits, commandant en maître et répandant la plus grande terreur* »,

menaçant même « de faire passer par les armes tout le personnel de cet établissement » ! Mais il était surtout suspecté d'y avoir mis le feu le 25 mai. S'y trouvait-il d'ailleurs à cette date ? Séquelles d'une chute de cheval, on n'aurait retrouvé de lui que les béquilles qu'il aurait abandonnées dans son empressement à fuir...

Quoi qu'il en soit, recherché pendant plusieurs jours, il n'échappa « que par hasard » au châtement qui lui était promis : « Il a profité, précise sans ambages le rapport d'enquête, de la mesure qui défendait pour l'avenir les exécutions sommaires, la seule justice dont il était digne ».

### LA RÉPRESSION « LÉGALE »

À la majorité de six voix contre une, Gentelet fut condamné, le 18 août 1871, à la peine de mort, par le 4<sup>e</sup> conseil ; parmi les nombreuses fonctions qu'il aurait occupées sous la Commune, ne fut retenue que « celle qui domine, la fonction de terroriste ». Curieusement, le verdict fut annulé, et l'affaire passa au 3<sup>e</sup> conseil qui, le 13 septembre, décida à l'unanimité qu'il purgerait sa peine en enceinte fortifiée à la presqu'île Ducos, alors que les travaux forcés, à perpétuité ou à temps, étaient habituellement substitués à la peine capitale en cas de destruction de bâtiments publics.



Il faut probablement aller chercher les raisons de cette relative indulgence dans les difficultés rencontrées par l'instruction pour établir sa culpabilité. Alors que les délateurs ne manquaient pas, le rapporteur, faute de témoignages irréfragables, en fut réduit à dénoncer la « *déplorable faiblesse des habitants du quartier* » auxquels l'inculpé faisait « *encore peur* », et de conclure : « *Bien qu'il n'y ait aucun doute sur sa participation à l'incendie de la manufacture des Gobelins, nous n'avons pas pu malgré toutes nos recherches en établir la preuve.* »

Faute d'avoir été dénoncé, Gentelet ne fut pas adossé à un poteau sur le plateau de Satory, et, dans l'attente de son départ pour la Nouvelle-Calédonie, incarcéré au fort Boyard, il se porta au secours de deux soldats d'infanterie de marine en danger de se noyer. Cet acte de dévouement aurait pu lui valoir une grâce, s'il n'avait déclaré par écrit ne vouloir former aucun recours.

### LE SÉJOUR NÉO-CALÉDONIEN

Arrivé par la *Danaé*, le premier des vingt transports qui conduisirent plus de 4 000 condamnés sur les deux lieux de déportation, Gentelet construisit sa case dans l'isolement d'une anse à laquelle il donna son nom. Henri Rochefort l'évoque, qui se plaisait à se baigner dans cette « *baie charmante* », délassément dont il sut tirer profit lors de l'évasion collective de mars 1874. C'est d'ailleurs après cette dernière que le nouveau gouverneur de Pritzbuër jugea « *urgent [sic] d'empêcher la cohabitation à la presqu'île Ducos des hommes avec les femmes qui subissent la même peine* », et la « *baie Gentelet* » fut rebaptisée « *baie des Femmes* », puis « *des Dames* », quand, malgré leur protestation, celles qui n'étaient pas « *sous puissance de mari* » y furent transférées, en juin 1875, au grand soulagement de l'aumônier Montrouzier.

Ce dernier nous dit avoir été témoin d'une altercation entre Gentelet et un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire qui lui reprochait d'avoir donné à un codétenu des chaussures au lieu de les avoir échangées. Le déporté ne manquait pas de répartie : « *Quand je conduisais mes hommes contre Versailles, j'avais soin qu'ils ne manquassent de rien. M. Thiers nous envoie ici, c'est à lui de s'arranger pour que nous ayons tout ce qu'il nous faut.* » Quand, à la fin de la période quinquennale, à l'issue de laquelle il était loisible à l'administration d'accorder aux « *blindés* » l'autorisation de s'établir sur la Grande Terre, Louise Michel quitta la presqu'île pour Nouméa, le même Gentelet lui offrit une « *paire de souliers d'Europe* » pour remplacer ses « *godillots* ».

Une médaille de bronze lui fut attribuée à l'exposition de Nouméa de mai 1877 (pour des « *peaux de chien, chevreau et lapin tannées* »), et l'administration pénitentiaire, ayant salué son « *bon travail en tannerie* », sa peine fut commuée à la déportation simple en novembre 1878, puis, l'année suivante, à six ans de bannissement, avec la faculté de rester en Nouvelle-Calédonie, pendant le même laps de temps, « *ainsi qu'il l'avait demandé* ».

Gentelet se trouvait donc à Nouméa en avril 1880, quand le *Tage* appareilla avec 118 communards. Or, il en manquait un au départ, un nommé Genevois, dont le cadavre sans tête fut rapidement découvert. Recueillant les témoignages de rapatriés, Olivier Pain écrivit dans *L'Intransigeant* du 5 août que deux déportés avaient été incarcérés, dont Gentelet. Que se passa-t-il pour qu'il fût néanmoins embarqué en novembre sur le transport suivant, le *Navarin* ? Aucune information n'a filtré, mais l'on sait combien les deux conseils de guerre néo-calédoniens n'étaient pas suspects d'in-

dulgence : quatre déportés simples ne furent-ils pas exécutés, le 26 janvier 1874, pour tentative d'assassinat sur la personne d'un de leurs délégués ?

On peut supposer que l'enquête ne fut pas poussée plus avant, le lourd passé de Jules Genevois ne plaçant pas pour sa réhabilitation : quand il servait dans l'armée d'Orient, il avait été traduit devant un conseil de guerre séant à Constantinople qui le condamna à dix ans de réclusion en février 1855 ; gracié en 1860, il aurait ensuite mené « *une existence d'inconduite et d'immoralité* ». *Le Temps* du 20 juillet avait offert une solution qui satisfaisait un préjugé tenace : « *Tout porte à croire que c'est un crime commis par un gourmet indigène, amateur de chair fraîche, car la tête de la victime manquait.* »

Aucun quotidien n'imprima plus le nom de Gentelet, après son retour à Paris en janvier 1881. Il mourut à l'hôpital Cochin le 7 mars 1895, ayant eu sa part de deuils : veuf, il s'était remarié avec Marie Barillot, dont il eut trois enfants qui ne vécurent que quelques semaines, et elle-même, qu'il pressait de le rejoindre, serait décédée en 1876.

■ **YANNICK LAGEAT**

Sources : A.N., BB/24/740 et 831 ; A.N.O.M., COL H 82 ; S.H.D., GR 8 J 7. Michel Louis, *La Commune*, Éd. Stock, 1<sup>re</sup> éd. 1898, 1978, 504 p. Rochefort Henri, *Aventures de ma vie*, Paul Dupont éd., Paris, 1896, t. III, 366 p. Secondy Louis, « Correspondance inédite d'un savant missionnaire montpelliérain, aumônier des communards déportés en Nouvelle-Calédonie (1873-1880) », *Études héraultaises*, n° 40, 2010, pp. 145-154.



LES INCONNUS  
DE LA COMMUNE

## LA FAMILLE LATISSIÈRE UN ONCLE ET SES NEVEUX ENGAGÉS

**J**ules Louis Latissière naît le 10 novembre 1832 à Éguzon (Indre), dans une famille de marchands-propriétaires. En 1851, il est déjà parti à Paris, car il n'est plus recensé avec ses parents.

En 1871, il est maçon, « *célibataire ou en concubinage* », selon le commissaire de police de Neuilly. Garde national à la compagnie sédentaire du 35<sup>e</sup> bataillon de Neuilly pendant la guerre de 1870, il continue pendant la Commune et prend une part active dans la lutte, aux barricades surtout, pendant la nuit du 21 au 22 mai. Il est fait prisonnier le 22 mai avenue de Wagram. Le 9<sup>e</sup> conseil de guerre de Sèvres l'acquitte le 8 janvier 1872. Il comparait devant le 7<sup>e</sup> conseil de guerre permanent de Saint-Germain-en-Laye, le 3 mai 1872, au motif « *d'avoir fait partie de bandes qui ont tenté le crime mentionné en l'article 87 ; avoir été saisi sur le lieu de la réunion séditeuse ; avoir, dans un mouvement insurrectionnel à*



*Paris, porté des armes apparentes et revêtu un uniforme militaire étant porteur d'armes et avoir fait usage de ses armes* ». Il est condamné à la déportation simple. Dans l'attente de son départ, il est transféré au dépôt des déportés du Fort de Quélern du 18 juin au 28 septembre 1872. Il part pour la Nouvelle-Calédonie le 28 septembre 1872 par le *Var*, et arrive le 9 février 1873 à l'île des Pins. Il forme un recours en grâce qui sera rejeté. Sa peine est commuée en 7 ans de détention le 14 février 1878, il sera en détention simple à partir du 6 mai 1878, puis payé des contrôles le 25 octobre 1878. Il fait partie des 108 déportés embarqués sur le *Tage* pour subir sa nouvelle peine en France. Il arrive à Brest le 12 février 1879. Il bénéficiera d'une remise de peine le 15 janvier 1879 par le conseil de guerre.

Le 25 novembre 1879, il épouse Marie Joséphine Alexandre, 59 ans, veuve, couturière, qui décèdera le 5 juin 1890. Le 12 juin 1890, il est retrouvé noyé dans le quartier de Javel, puis transporté au 2 quai de l'Archevêché. Il se serait peut-être suicidé. Son décès est enregistré en date du 30 juin à Paris IV<sup>e</sup>.

Son neveu Célestin Stanislas, fils de Silvain (frère de Jules-Louis), voit le jour le 27 septembre 1854 à Chantôme (commune rattachée à Éguzon en 1974). Sa mère décède le 1<sup>er</sup> avril 1857, son père se remarie le 29 juin de la même année. La famille déménage vers 1866 dans la commune de Cuzion. Son frère aîné, Silvain Jules, sera engagé volontaire en 1870. Contrairement à son frère et son oncle Louis Jules, il n'est pas arrêté pendant la Commune, il revient au pays et se marie en 1876 à Éguzon.

En 1871, Célestin, qui a 17 ans, est domicilié rue Marcadet ; il est garçon maçon, célibataire, engagé volontaire pour la durée de la guerre,

garde national à la 4<sup>e</sup> compagnie de marche du 79<sup>e</sup> bataillon (XVIII<sup>e</sup> arrondissement). Il quitte son régiment après le 18 mars, entre à la 1<sup>ère</sup> compagnie du 79<sup>e</sup> bataillon courant avril et passe une semaine à Issy ; le 23 mai il est à Ménilmontant (renseignements défavorables). Après la prise de la gare du Nord, il se réfugie au Château-Rouge, où il est arrêté ce même 23 mai. Il passe devant le 20<sup>e</sup> conseil de guerre du 4 juin 1872, il est condamné à 5 ans de détention à la prison des Chantiers de Versailles. Il y reste du 6 septembre 1872 au 25 novembre 1873, puis est transféré à Thouars (Deux-Sèvres) au motif de



La prison de Thouars

*« port d'armes et port d'uniformes dans un mouvement insurrectionnel »*. Son père fait une demande de recours en grâce qui est rejetée. Il décède le 30 avril 1876 à Thouars. Il sera tout de même gracié par le Président de la République en juillet 1876. Mais il était malheureusement décédé.

**✶ LUCETTE LECOINTE**

Sources : Archives départementales de l'Indre, état-civil et recensement. Archives départementales des Deux-Sèvres. Archives de Paris IV<sup>e</sup>. Fonds Jean-Claude Farcy. Fiche ANOM (Archives nationales d'outre-mer), matricule 1450. *Le Rappel* (directeur gérant Albert Barbieux), 1876-08-11, Gallica

# UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 FRATERNELLE

**A**près une interruption d'un an due à la pandémie, nous nous sommes retrouvés le 4 décembre 2021 à la mairie du XIV<sup>e</sup> arrondissement pour notre assemblée générale annuelle. Malgré les incertitudes du moment, nous étions 80 amies et amis à partager ce rendez-vous important de la vie de notre association.

Muriel Vayssade préside l'assemblée et donne la parole à Joël Ragonneau pour le rapport d'introduction. Il rappelle les conditions particulières qui ont marqué la vie de l'association depuis deux ans : l'annulation d'un certain nombre d'activités, comme le banquet ou la fête de la Commune en 2020 et 2021 ; l'annulation aussi des réunions de la coordination ou des commissions remplacées par des visioconférences. L'association a, malgré tout, continué de vivre, mais elle a dû s'adapter en travaillant autrement.

## UN FOISONNEMENT D'INITIATIVES

La grande affaire a été, bien entendu, le 150<sup>e</sup> anniversaire. On retiendra le succès exceptionnel du 18 mars, qui a rassemblé 1500 personnes, et surtout de la montée au Mur du 29 mai, qui a vu 15 000 personnes marcher de la place de la République au Mur des Fédérés. Mais il y a eu aussi le foisonnement d'initiatives de tous ordres, dans toute la France : conférences, parcours communards, expositions, théâtre, chants et chorales. Notre association n'a pas tout organisé, mais elle a joué un rôle de « conseil » (le nombre

de mails ou de courriers reçus en témoigne) et elle a eu un rôle fédérateur en suscitant la constitution de collectifs.

Prenant la suite, Michel Puzelat fait un compte-rendu de la journée d'études du 20 novembre, qui a réuni une trentaine d'amies et d'amis, à la fois pour faire un bilan du 150<sup>e</sup> anniversaire à partir d'un rapport de Roger Martelli, et pour réfléchir au fonctionnement à venir de l'association. Un certain nombre d'insuffisances et de problèmes de fonctionnement ont été identifiés : manque de lisibilité de l'organisation, difficultés à retenir la jeunesse (pourtant présente dans les manifestations), communication, accueil...

La discussion s'engage ensuite, d'abord sur le bilan du 150<sup>e</sup> anniversaire. Jean-Louis Robert, qui s'est beaucoup déplacé pour des conférences en province, souligne la diversité des initiatives et note que, même là où nous n'avions pas de comité local, des événements ont pu être organisés grâce à des partenaires institutionnels, syndicaux ou associatifs.

Les comités locaux représentés – le Berry, Dieppe, Gard-Cévennes, Marseille, la Sarthe, la Manche – font le bilan des nombreuses activités qu'ils ont impulsées.

## VERS LE 140<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE NOTRE ASSOCIATION

La discussion porte aussi sur le devenir de notre association, dont nous allons célébrer le 140<sup>e</sup> anniversaire en 2022 : comment prolonger la dynamique qui s'est enclenchée avec le 150<sup>e</sup> anniversaire ? Et comment aussi développer les partenariats que nous avons pu nouer ? Il est proposé, entre autres, d'organiser des événements rassembleurs : concerts, théâtre.

Les problèmes de l'association sont également évoqués, pour lui donner les moyens de répondre aux nombreuses sollicitations dont elle est l'objet : renforcer la liaison avec les comités de

province ; surtout améliorer notre communication, en développant un univers numérique englobant le site et les réseaux sociaux.

Vient le temps du vote sur le rapport d'activité et sur le rapport financier, présenté par Christine Michot, qui fait état de 2161 adhérents individuels (de 19 à 101 ans...), dont 267 nouvelles adhésions en 2021.

On passe ensuite à l'élection du bureau. Roger Martelli exprime son souhait de quitter la co-présidence de l'association, après un « quasi-septennat », et propose la candidature de Sylvie Braibant, qui se présente : ancienne journaliste à TV5 Monde, militante associative, amie de la Commune de longue date, et auteure d'un ouvrage sur Élisabeth Dmitrieff. Le vote confirme l'élection de Sylvie, en tandem avec Joël Ragonneau.

 MICHEL PUZELAT

Michel Arnaud transmet à l'assemblée le salut de la Fédération nationale de la Libre Pensée : « *C'est avec un grand plaisir que la Fédération nationale de la Libre Pensée salue votre assemblée générale. La Libre Pensée a été très présente dans la Commune de Paris. Nombre des siens ont été dans les réunions, les manifestations et sur les barricades. Ils ne furent pas pour rien dans l'avènement de la deuxième séparation des Églises et de l'État.*

*Il y a 150 ans, se réalisait un rêve qui avait fermenté dans les vieilles marmites de la révolte et qui éclatait à la face du monde. Cette révolte est immortelle dans le cœur et les mémoires du monde ouvrier [...]*

*La Fédération nationale de la Libre Pensée vous souhaite de bons travaux. »*

## 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE LES CONFÉRENCES ITINÉRANTES



L'initiative de notre association, une série de conférences s'est tenue dans les villes de province où des Communes avaient été proclamées. L'idée étant que devaient se tenir deux conférences, une sur la Commune de Paris, assurée par Jean-Louis Robert, une sur la Commune locale. Les dates prévues s'échelonnaient du 19 au 26 mars 2021.

Les difficultés liées à la situation sanitaire ont conduit à l'impossibilité de tenir cette initiative à Lyon et Narbonne. Les séances se sont déroulées en distanciel au Creusot et à Marseille aux dates initiales (19 mars et 22 mars) et en présentiel à Saint-Étienne (le 5 juin), Toulouse, Limoges et Vierzon (9, 10 et 11 juin). L'ensemble a réuni environ 400 participants. Nombre des

séances ont connu un rebond par une diffusion ultérieure sur internet.

### DES PARTENARIATS MULTIPLES

Les séances ont été assurées avec des collaborations multiples (l'Écomusée du Creusot, les Amis de Benoît Malon, les Amis de Jean Jaurès, les Instituts régionaux d'histoire sociale de la CGT, tout un groupement d'associations à Limoges). Nos amies et amis de Marseille et du Berry ont été aussi particulièrement impliqués dans la préparation et le déroulement de ces conférences. Des initiatives diverses ont accompagné les conférences (expositions, spectacles...).

La confrontation de la situation parisienne et des situa-

tions provinciales s'est révélée d'un grand intérêt historique. Céline Bellan pour Le Creusot, Chantal Champet pour Marseille, Georges Chatain pour Limoges, Rémy Pech pour Toulouse, Charles-Henri Girin pour Saint-Étienne et Jean Annequin, Jean-Marie Favière et Michel Pinglaut pour le Berry, ont montré les spécificités des actions et communes locales, des villes ouvrières aux grandes villes

à rayonnement régional ou aux campagnes républicaines ou rouges. Mais aussi est apparue la grande convergence des aspirations à une République démocratique et sociale, à la « vraie » république.

Les liens fraternels qui se sont tissés à cette occasion entre Paris et la province seront poursuivis, n'en doutons pas. ✚ **JEAN-LOUIS ROBERT**

## BLOIS 2021 AUX RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE

Depuis 2014, les Amies et Amis de la Commune sont présents chaque année aux Rendez-vous de l'histoire de Blois. Après l'édition 2020, qui était consacrée au thème « Gouverner », l'édition 2021, du 8 au 10 octobre, nous concernait particulièrement puisque le thème en était « Le travail ».

Les Amies et Amis de la Commune participaient, en la personne de Jean-Louis Robert, à un débat coorganisé avec les *Annales historiques de la Révolution française* et la *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* sur le thème « Travail et révolution, de la Révolution française à la Commune ».

En cette année du 150<sup>e</sup> anniversaire, la Commune était à l'honneur à travers d'autres manifestations : un débat organisé par les éditions de l'Atelier autour du « Maitron-Cordillot », avec la participation de Quentin Deluermoz, Michel Cordillot et Laure Gaudineau ; une table ronde sur le thème : « Cent-cinquantième de la Commune : quelle histoire ? » ; une ciné-conférence sur « Jules Vallès et la Commune » ; et une exposition « Les Damnés de la Commune : dans l'atelier de Raphaël Meysan », à l'Hôtel de Ville de Blois.

Mais pour nous, les Rendez-vous de l'histoire c'est aussi le stand, dans le salon du Livre, où nous avons été présents pendant les trois jours. C'est l'occasion de nous faire



connaître et de faire connaître la Commune à un large public. Et cette année a été particulièrement faste. Dès le vendredi, nous étions sollicités par un public nombreux, notamment des enseignants et des étudiants, qui venaient se documenter et acheter livres, brochures et affiches. Nous avons aussi accueilli sur le stand plusieurs auteurs, pour une séance de dédicace : Raphaël Meysan, pour *Les Damnés de la Commune*, Claudine Rey, Sylvie Pepino et Annie Gayat pour le *Dictionnaire des femmes de la Commune*, Philippe Mangion pour *Louise Michel : jeunesse* et Michel Pinglaut préfacier de *La Commune et les Communards du Cher*, en l'absence de l'auteur Jean-Pierre Gilbert.

Comme il est d'usage, le thème de la prochaine édition 2022, a été dévoilé au moment de la clôture : « La mer ». Pour nous, ce sera sûrement l'occasion d'évoquer la déportation et la Nouvelle-Calédonie.

## NOTRE BIBLIOTHÈQUE UNE RICHESSE INCONTOURNABLE

La bibliothèque de l'Association est une richesse pour tous nos adhérents et incontournable pour celles et ceux qui désirent étudier ou approfondir leurs connaissances sur la Commune de Paris.

Elle possède un fonds de plus de 3000 documents dont un nombre important de livres et brochures portant sur l'histoire en France du mouvement communaliste des années 1870-1871 et les différents aspects de la période (fin du Second Empire, mouvement ouvrier, mouvement artistique, littérature...)

Un fonds ancien comprenant le *Journal officiel de la Commune*, des récits et mémoires et un fonds plus récent constitué de colloques, études historiques, thèses, travaux de recherches non publiés, catalogues d'exposition et romans.

Des instruments de travail et aides à la recherche comme les dictionnaires, les biographies et les documents iconographiques, une bibliographie critique de la Commune de 1871, un guide des sources d'archives, le « Maitron » (dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, 1864-1914), etc.

Ces dernières années, elle s'est encore enrichie avec les inestimables dons d'éminents historiens tels que Claude Willard, Jacques Rougerie et Marcel Cerf à travers des publications originales.

Sans oublier les collections :

- de journaux, de revues contemporaines de 1960 à nos jours traitant de la Commune de Paris, les bulletins de l'association, les numéros de la revue Europe, un recueil d'articles de la presse communarde.
- des documents audiovisuels et sonores (films documentaires, films de fiction, albums de chansons, émissions de radio enregistrées).

Aussi, la bibliothèque est très sollicitée par bon nombre d'étudiants, de chercheurs ou de professeurs des écoles pour des projets scolaires, comme

ce fut le cas cette année pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune.

L'équipe des bibliothécaires répond à leurs nombreuses requêtes et les accueille sur rendez-vous. La consultation s'effectue uniquement sur place. Une photocopieuse est à disposition des lecteurs.

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis après-midi et chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 14 à 17 heures. Rendez-vous doit toutefois être pris impérativement auprès du secrétariat :

Tél : 01 45 81 60 54

Mail : amis@commune1871.org

✶ CHANTAL ESPILONDO





## 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE RETRouvailles À DIEPPE

**L**es 6 et 7 novembre 2021 à Dieppe fut le week-end de retrouvailles et de découvertes pour les derniers moments de commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire.

Retrouvailles à la Maison Jacques Prévert avec les comédiens du Théâtre de la Bataille et Vincent Cobert de Signe Sans Frontière qui jouent sur scène devant près d'une centaine de spectateurs les épisodes du parcours communard qui s'était déroulé en fanfare dans les rues de Dieppe le 11 septembre.

Épisodes ponctués de chants de la Commune par notre chorale, des membres de *La Goguette* et de la *Fanfare Invisible* au son de l'accordéon d'Aline Lacour. Émotion et joie.

Découverte de la belle exposition artistique de nos Amis du Comité creusois. Merci à Bernard et Christine d'être montés « dans le grand Nord » avec des sculptures, des tableaux et leur tapisserie d'Aubusson. Émouvantes évocations poétiques et combatives de la Commune. En soirée, banquet fraternel à l'auberge associative du Domaine des Roches.

Retrouvailles avec nos amis du Cerf-Volant Club de Dieppe qui nous ont fait la surprise d'un envol du cerf-volant représentant Louise Michel pour l'hommage qui lui est rendu, comme chaque année devant la plaque apposée sur le mur de la Tour aux Crabes. Hommage à Louise Michel et à tous les communards et communardes, en présence du maire Nicolas Langlois, d'élus et élues de la municipalité.

Moments de chaleur et de fraternité qui se poursuivront dans l'après-midi sur les pelouses de la plage d'où s'envoleront d'autres visages de femmes de la Commune.

On est en 2021 et la Commune n'est pas morte !

**FRANÇOISE BAZIRE ET NELLY BAULT**



## CREUSE-DIEPPE FRATERNITÉ

**I**nvité par le Comité de Dieppe à présenter l'exposition *Regards d'artistes contemporains sur la Commune*, le Comité creusois a rapidement donné son accord.

Dieppe, c'est là, sur le quai Henri IV que Louise Michel (1830-1905) a débarqué lors de son retour de déportation en Nouvelle-Calédonie.

N'oublions pas qu'une Creusoise, Anne Petit, avait fait avec elle le voyage aller !

Dieppe, c'est aussi la ville natale de Bruno Braquehais (1823-1875) photographe de la Commune. Nos amis dieppois ont fait le nécessaire pour que la ville témoigne de ce passé :

Le square Louise Michel dont l'entrée est ornée d'un portrait en mosaïque ; une plaque commémorant son retour de déportation sur la Tour aux Crabes, quai Henri IV et, dans la Grande-Rue, une autre plaque honorant la mémoire de Bruno Braquehais.

Nous avons « débarqué » le 5 novembre pour installer l'exposition d'artistes contemporains consacrée à la Commune de Paris et la tapisserie *Es Jorn*, puis avons assisté le 7 à une démonstration de cerfs-volants aux portraits de communardes et pris le chemin du retour le 15, après une participation aussi odorante que gourmande à la fête du hareng et de la coquille Saint-Jacques.

C'est un vrai bain de fraternité que nous ont offert nos amis dieppois et nous espérons leur passage en Creuse pour partager avec eux un moment chaleureux ne serait-ce que pour « boire un verre et marquer le passage », comme on dit par chez nous.

## ES JORN

**E**s jorn, en langue occitane cela signifie « c'est le jour ». Elle était enfin à Paris pour quelques jours. Il s'agit d'une tapisserie dont la maquette est l'œuvre de l'artiste David Czekmany et réalisée par Françoise Vernaudon, une lissière qui avait déjà travaillé pour la Cité de la tapisserie d'Aubusson. Cette tapisserie a été financée par souscription et conçue pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, à la demande du Comité creusois des Amis et Amis de la Commune de Paris-1871.

Large de 98 cm pour 130 cm de haut, elle est chargée de nombreux symboles que chacun peut retrouver selon ses propres sensibilités. On peut y voir, bien sûr, le personnage central, un maçon creusois, très probablement, une truie à ses pieds, un magnifique drapeau rouge dans sa main. Derrière lui, un mur de briques, peut-être celui des Fédérés et de nombreuses personnes prêtes à monter vers Paris. On y devine des hommes, des femmes, des enfants.

Ce sont nos amis limousins qui sont venus présenter cette œuvre à Paris, le 23 novembre dernier, lors de la 4<sup>e</sup> édition du Salon du livre d'histoire sociale organisée par l'Institut CGT d'histoire sociale. Elle a été exposée dès le lendemain matin dans notre local, au 46 rue des Cinq-Diamants à Paris où elle a rencontré un beau succès. Des adhérents y ont même tenu une permanence le week-end suivant avant son retour en Creuse le 29 novembre.

Cette trop courte visite à Paris ne sera sans doute pas la dernière ; nous comptons bien la présenter une nouvelle fois, lors de la fête de la Commune, le samedi 24 septembre 2022 et peut-être même pendant une semaine entière.



## THÉÂTRE LE RENDEZ-VOUS DU 18 MARS

Notre pièce de théâtre *Le Rendez-vous du 18 mars 1871* a été jouée cinq fois cette année malgré les nombreuses annulations dues à la pandémie.

Parmi ceux qui nous ont accueillis : le jardin des Arènes de Montmartre (20 mai), l'espace culturel du XVIII<sup>e</sup>, le Marché du Livre du XV<sup>e</sup> (18 juin), les Amis de la Commune de Bruxelles (26 juin), le Salon du livre de l'Institut d'histoire sociale de la CGT (23 novembre), et enfin le collège Paul-Bert à Malakoff (6 décembre).

Même si nous regrettons que de nombreuses dates aient dû être annulées en raison des contraintes sanitaires, nous gardons de chaque représentation un souvenir unique du fait de la diversité des lieux et de l'accueil toujours chaleureux des spectateurs et des organisateurs.

Le public était nombreux aux Arènes et la troupe a apprécié l'espace de la scène face aux gradins. Grâce à Riton La Manivelle, les morceaux de musique qui scandent notre pièce sont toujours dans le tempo.

L'invitation des Amies et Amis de la Commune de Bruxelles pour leur semaine d'activités et de conférences autour de la Commune, nous a permis de jouer dans leurs locaux, de visiter leur magnifique exposition et de lier des contacts très amicaux avec nos amis belges.

La pièce a été aussi très bien accueillie par un public curieux au Marché du Livre et dans le patio de la CGT où, à chaque fois, les spectateurs sont heureusement surpris de découvrir, pour certains, cet

épisode historique. Les événements et les personnages qui y sont évoqués laissent souvent les spectateurs, même avertis, très émus et enthousiastes.

Il est toutefois un lieu où cette année encore nous avons joué avec grand plaisir, c'est le collège de Malakoff. Les élèves des deux classes de quatrième, excellentement préparées par leur professeur, ont été non seulement attentifs pendant la représentation mais surtout nous ont inondés de questions après la représentation. Nous avons répondu collectivement avec passion à toutes leurs questions qui portaient sur la guerre de 1870, les raisons de cet épisode, l'engagement des communards, les femmes de la Commune... mais aussi sur notre association et notre propre engagement, sujets pour lesquels ils se sont montrés très curieux à notre plus grande joie. Certains élèves, enchantés, ont révélé à leur professeur que c'était la première fois qu'ils assistaient à une pièce de théâtre. D'autres ont dit avec une grande candeur qu'ils avaient vu "Louise Michel en vrai ».

Nous nous préparons à répondre à de nouvelles sollicitations pour 2022, déjà des écoles du XIII<sup>e</sup> nous ont contactés.

Notre troupe s'est consolidée cette année avec trois nouvelles comédiennes qui ont déjà fait leurs preuves lors des deux dernières représentations. Nous espérons pouvoir agrandir encore notre troupe pour pouvoir répondre aux demandes et continuer de diffuser les valeurs et les idées de la Commune de Paris 1871.

## LE 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE À LION-SUR-MER

Pendant l'été 2021, la municipalité de Lion-sur-Mer (Calvados), en partenariat avec la Compagnie des Cigales, association locale, a été très heureuse et fière de célébrer la Commune de Paris pour son 150<sup>e</sup> anniversaire.

Installée dans son parc et dans quelques-unes de ses rues, l'exposition composée de plusieurs dizaines de portraits de communards, a été pour elle l'occasion de saluer le combat de ces hommes et de ces femmes qui ont œuvré pour le progrès social, les droits des femmes, ceux des enfants et des travailleurs, entre autres, bien souvent dans l'indifférence de la postérité et qui en auront pourtant payé le prix fort. Au milieu des animations estivales, volontiers légères et divertissantes, l'idée était de rappeler solennellement ce que nous leur devons.

Le choix a été fait d'accrocher ces tableaux au beau milieu du parc et dans des endroits clés du village pour qu'en plein passage, et au milieu de nos vies, les visages de ces hommes et de ces femmes nous interpellent, pour que du fond du passé et de l'oubli, ils ressurgissent et frappent à la porte de nos consciences pour nous rappeler les places qu'ils occupent dans nos quotidiens. Sur fond blanc, ces visages dessinés à coup de crayon noir et entachés de rouge, ces visages graves que nous regardons, nous regardent à leur tour, comme pour nous demander ce que nous avons fait de leur combat, de leur générosité et de leur héritage.

Ce sont Jules Vallès, Louise Michel, André Léo, Victor Hugo, Charles Longuet, le gendre de Karl Marx, qui se trouve être originaire de Giberville, entre autres, à peine évoqués dans les programmes scolaires d'histoire, qui ont séjourné au milieu de nous les deux mois d'été, pour nous rappeler que les droits dont on jouit ont une his-



toire et que cette histoire est toujours faite par des hommes et des femmes de chair et de sang.

Merci à Jacques Kurkdjian d'avoir donné à cette période insurrectionnelle un visage humain et d'avoir permis de rencontrer quelques-uns de ses protagonistes, à travers une production artistique qui tient en même temps lieu d'œuvre de mémoire et à Gérard Dittmar d'avoir organisé des visites guidées qui auront permis de connaître un peu mieux cette période.

## SEMAINE HISTOIRE À FEYTIAT

La mairie de Feytiat (Haute-Vienne) organise tous les ans en novembre une Semaine Histoire. Cette année, elle s'est déroulée autour du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris. C'est Michel Passe, adhérent de l'association les Amies et Amis de la Commune, qui a animé cette Semaine Histoire à Feytiat, du 6 au 14 novembre 2021.

L'inauguration a eu lieu en matinée en présence du maire, des élus, de la sénatrice Isabelle Briquet et des membres du Conseil départemental de la Haute-Vienne avec Jean-Paul Denanot, député européen honoraire, invité d'honneur. Elle fut animée par la chorale *Les Amis de Louise* qui a interprété plusieurs chansons dont *Le Temps des cerises*.

Ce qui nous a paru être la priorité, ce sont les visites des classes de CM2 au cours des matinées.

C'est Jean-Louis Robert qui a animé la conférence du samedi 6 novembre sur le thème « *Les Femmes de la Commune de Paris* ».

En 1871, les femmes n'ont aucun droit.



Méprisées, bafouées par leur patron, elles gagnent moitié moins que les hommes (2,50 francs par jour pour 13 heures de travail). Soumises à l'inégalité des salaires et à l'inégalité dans la société, elles sont considérées comme inférieures à l'homme et ne sont pas citoyennes à part entière.

Durant la Commune, elles vont s'engager activement ; elles n'ont rien à perdre. Elles s'organisent dans les clubs, participent aux réunions de quartier, aux assemblées populaires et en 1871 lorsque *l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés* est créée, elles sont au nombre de 1500 environ à affirmer leur soutien à la Commune car pour elles, il s'agit de la lutte pour leurs droits et pour la reconnaissance de leur dignité.

Elles réclament des armes, participent à la guerre même si elles ne sont pas toujours bien accueillies. Elles sont ambulancières, infirmières, cantinières, vivandières. Elles viennent au



secours des blessés, préparent les Parisiennes au combat au moment de l'entrée des versaillais dans Paris.

Egalité des sexes, combat social : elles envisagent l'organisation du travail par métier, incitent à former des Chambres syndicales.

Concernant l'éducation, elles estiment que l'école doit être gratuite, laïque et obligatoire pour tous les enfants avec un enseignement professionnel pour les filles.

Citons parmi les communardes : Louise Michel, André Léo, Elisabeth Dmitrieff, Rosa Bordas, Nathalie Le Mel.

Mardi 9 novembre à partir de 20h30, conférence

animée par Philippe Pommier, professeur agrégé d'Histoire, sur le thème : « *Les Artistes et la Commune de Paris* ».

Pour les artistes, la libre expression doit être dégagée de toute tutelle. Démocratisation de l'art et la culture pour tous. La valeur du travail prime.

Pour terminer la soirée, une chanteuse interprète *La Canaille* (1865) paroles d'Alexis Bouvier (1836-1892) et musique de Joseph Darcier (1819-1883), chanson rendue célèbre par l'interprétation de Rosa Bordas (1841-1901) en 1871.

En attendant le nom d'une communarde pour le baptême d'une prochaine rue à Feytiat.

 MICHEL PASSE



## HOMMAGE À MAXIME LISBONNE

**C**e 5 décembre 2021, dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, la municipalité des Lilas rendait hommage à Maxime Lisbonne.

En effet, Maxime Lisbonne gravement blessé à la cuisse, fut soigné aux Lilas le 28 mai 1871 grâce au maire de l'époque, Edmond Jacquet (1822-1902) qui, au vu de son état, obtint son transfert à la mairie pour y être soigné par un médecin civil.

Le 5 décembre n'a pas été choisi au hasard. C'est la date de la première condamnation à mort de Maxime Lisbonne par le 3<sup>e</sup> conseil de guerre.

Malgré un ciel capricieux, une bonne centaine de personnes était venue se joindre à cet hommage et au dévoilement de la plaque. Les allocutions se sont

succédé, celle de Monsieur le maire des Lilas, M. Benharous, entouré de plusieurs élu(e)s du conseil municipal et de l'ancien maire, celle de M. Guiraud et de M. Autrive, l'ancien maire de la Ferté-Alais, commune où repose Maxime Lisbonne.

Notre ami Philippe Leclerc a pris la parole au nom des Amies et Amis de la Commune.

La plaque rappelant cet événement fut dévoilée dans le petit square Georges-Valbon attenante à la mairie. Notre amie Renée Estienne déposa une gerbe de fleurs rouges au nom de notre association.

Un grand merci à nos deux lilasiens, Renée et Philippe, pour cet hommage à notre d'« Artagnan de la Commune ».

 SYLVIE PEPINO



## QUAND LE PASSÉ ÉCLAIRE LE PRÉSENT

**E**n balade à la Butte-aux-Cailles dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, vous ne pourrez pas manquer ce restaurant à l'enseigne évocatrice du *Temps des Cerises*. Fièrement, sa façade indique : "Société coopérative ouvrière de production". Pour en savoir plus, nous sommes reçus par Guy, ancien co-gérant du lieu.

Depuis 1998, la SCOP est adhérente à notre Association grâce à Gérard, ancien gérant et Hédris, ancien cuisinier et créateur de la SCOP, qui ont maintenu l'esprit du lieu pendant des décennies et ont su passer le flambeau aux plus jeunes.

La particularité du lieu est donc la coopérative ouvrière créée dès 1976 dans des locaux d'une ancienne épicerie, avec un choix fondamental d'organisation collective.

À la question sur les salaires, Guy nous explique que les choix ont évolué. Si autrefois chacun avait le même salaire, aujourd'hui l'orientation est plutôt liée à l'ancienneté qu'au poste de travail, sachant que les écarts ne sont pas très significatifs. Ceci est également vrai pour les accords de participation des salariés.

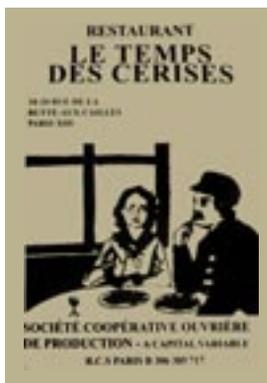
Juste répartition des bénéfices, amélioration des conditions de travail, interdiction de plus-value quant à la revente du lieu dont la SCOP n'est pas propriétaire (loyer type HLM), la coopérative ouvrière reste le moyen de pérenniser l'entreprise, et cela dure depuis plus de 50 ans !

Aujourd'hui, forte de 15 salariés en CDI, la SCOP reçoit toujours avec convivialité des générations qui se souviennent du temps où chaque semaine il y avait une sorte de cabaret chantant.

L'existence de l'entreprise, car il faut bien aussi l'appeler ainsi, n'a pas été un chemin couvert de roses, entre fermeture administrative non justifiée, pression des autorités de police, contrôle fiscal, avec refus par la banque du prêt nécessaire. Il a fallu au collectif une sérieuse solidarité pour maintenir à flot ce lieu et il perdure contre vents et tempêtes ! La crise sanitaire a touché profondément la cogérance bien plus qu'il n'y paraît au premier abord en fonction des interdits, des mesures sanitaires injustifiées applicables dans l'immédiateté. Il fallut du jour au lendemain vider les frigos,

les réserves, distribuer dans le quartier les denrées périssables, et tout ceci alors que le confinement devenait général.

La solidarité s'exerce encore aujourd'hui envers les étudiants qui peuvent avoir, le samedi, moyennant la présentation d'une carte d'étudiant, un repas contre 1 euro. Cinquante d'entre eux, fidèles, continuent à fréquenter la coopérative. Dans cette période incertaine où il n'y a pas de bénéfices à redistribuer, il faut un attachement durable pour que salariés, voisins et consommateurs gardent ce lieu en pleine activité pour un futur que nous souhaitons meilleur.



## NOTES DE MUSIQUE LA COMMUNE REFLEURIRA

SOUS L'HABITUEL, DÉCOUVRONS L'INSOLITE BERTOLT BRECHT

Cet album CD regroupant textes, chansons et musiques fera, à coup sûr, date comme le double 33 tours vinyle « *La Commune en chantant* » avec Mouloudji, Francesca Solleville (qu'on retrouve dans ce CD 2021), Armand Mestral, les Octaves et le Madrigal de l'Île de France, édité en 1971.



Cette constellation de première grandeur regroupe 21 pages. Elle renouvelle ou fait découvrir un ensemble d'une trentaine d'interprètes, individuels ou collectifs, pour mettre en valeur des textes de référence. Belle réalisation collective qui propose de nouveaux arrangements musicaux, des regroupements d'artistes dont Michèle Bernard et les Ogres de Barback, Francesca Solleville et Eyo'nlé, une coordination par Corentin Coko et les Ogres, des lieux d'enregistrement en province avec artistes et techniciens. Un petit clin d'œil à Renaud et à notre association.

Les interprétations très personnelles amènent toujours une nouvelle écoute surprenante. « *Sous*

*l'habituel, découvrons l'insolite* » disait Brecht.

Autre belle constellation, les choix des textes : Aristolabe Baux en occitan, Alexis Bouvier (*La Canaille*), J.B Clément, Jean Clozel (*La Libertat* de 1896, remise en musique en 2003 par Manu Théron et appréciée pour son contenu révolutionnaire), Emile Dereux (*Bonhomme*), Victor Hugo, Louise Michel, Eugène Pottier (9 chansons dont une savoureuse et inouïe *Internationale*), Arthur Rimbaud dont les néologismes sont mis en valeur, Jules Vallès, deux textes de Zola dits par Frédo et Coko. Notons avec plaisir la redécouverte du *Grand Krach* et *La mort d'un Globe* d'Eugène Pottier. Nous passons de l'ironie au sérieux, de la quête de sens à la libre expression.

Les parties instrumentales sont aussi un régal acoustique, avec piano et/ou cuivres, cordes, accordéons ou percussions sur des rythmes enjoués ou prenants. Que d'instruments en ces 21 pages, avec solos ou collectifs fraternels, comme la fanfare béninoise d'Eyo'nlé !

Sur la pochette, l'annonce des interprètes qui chantent et racontent a de quoi attirer toutes les générations : Arthur Baco, Agnès Bihl, Michèle Bernard, Michel Bühler, Laurent Cavalié, Coko, Nathalie Fortin, Fredo, HK, Ben Herbert Larue, MeliSSmell, François Morel, Mouss et Karim, Christian Olivier, Audrey Pinado, Thomas Pitiot, Francesca Solleville, Marin Théro, Damien Toumi, Florent Vintrigner et le chœur du Lamparo, les Croquants, Eyo'nlé, la Mal Coiffée, les Ogres de Barback.

Ce coffret est assuré d'un succès certain.

✶ MICHEL PINLAUT ET PHILIPPE AUDOUARD

*La Commune refleurira*, IRFAN (le label). Quartier Aunas 07400 Alba-La-Romaine. contact@irfan.fr

## À Ernest Pignon-Ernest, en toute amitié !

Paris, le 11 décembre 2021

Cher ami

Nous voulions te faire part de notre fierté de te compter, depuis fort longtemps déjà, parmi nos adhérents. Aussi nous sommes heureux d'apprendre que tu entres à l'Académie des Beaux-arts. Ce n'est que justice ! Tu as fait entrer ton art, celui de la rue dans lequel nous nous retrouvons si bien, à l'Académie. Tu as rendu accessible l'art, la poésie, la littérature au plus grand nombre en les affichant dans la rue, sur les murs des grandes villes.

Tu assures de plus une belle succession, celle de Vladimir Velickovic qui était avec nous, avec toi et d'autres peintres contemporains à l'Assemblée nationale, pour le 130<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris dans ce lieu symbolique de la République, pour laquelle nombre de communardes et communards donnèrent leur vie.

Tes livres aussi contribuent à ce mouvement d'éducation populaire que tu incarnes. Impressionnant par la richesse de leur contenu comme « Paroles de résistances », les deux termes au pluriel bien sûr ! Textes et poèmes illustrés par des photographies de tes œuvres. Et puis récemment tu récidives avec l'album « Tu aurais pu vivre encore un peu... » un hommage à Ferrat, avec de nombreux portraits, dix-huit en tout, de Desnos, Aragon, Apollinaire, Carco, Eluard, Hugo et quelques autres encore... une pépite écrite avec Lyonel Truillot, le poète et écrivain haïtien.

Des livres tellement denses, heureux et nécessaires témoins de ton œuvre grand format que tu veux éphémère. Ils reprennent tes immenses portraits qui habitent ou ont habité avec tant de force des murs comme à Ramallah avec Mahmoud Darwich, Pasolini à Naples, bien sûr, mais encore Maurice Audin pour n'en nommer que quelques-uns... Tant et tant d'autres, difficile de les citer tous tant ton œuvre est importante. Une vie remplie à faire connaître ceux que nos gouvernants voulaient effacer. Mission impossible grâce à ton coup de crayon saisissant qui marque la mémoire. Le trait est bouleversant, l'image pose son empreinte et reste gravée ! L'œuvre disparaîtra mais nous n'oublierons pas son message.

Et aussi pour nous avec la Commune de Paris, ce portrait de Rimbaud devenu incontournable, le portrait de Louise Michel pour une pièce de théâtre, etc... Tu as poursuivi en nous offrant des affiches splendides comme celle du 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, le drapeau haut levé sur « l'origine du monde » qui fit grincer des dents. Les officiels n'en voulaient pas, nous l'avons largement diffusée ! Celle encore aujourd'hui du 150<sup>e</sup> anniversaire, magnifique, un rouge profond enveloppant l'image de la Commune enceinte. Il faudra un jour qu'elle accouche de quelque chose qu'il nous faut construire d'urgence pour échapper aux menaces noires. Elle sourit confiante, porteuse d'avenir et d'espoir.

Toute ton œuvre est un message d'espoir porteur de nos valeurs.

Pour toutes ces raisons nous voulions très sincèrement te remercier et te féliciter. Ton talent, ton énorme travail ont réussi à pousser la lourde porte de l'Académie des Beaux-arts. Bravo !

Sois certain de notre amitié communarde.

À très bientôt. Peut-être, comme nous l'avions évoqué précédemment, au banquet le 26 mars pour fêter ensemble cet événement autour du verre de l'amitié.

Pour les Amies et Amis de la Commune de Paris 1871,

Claudine Rey, présidente d'Honneur

# ENFIN UNE EXPOSITION À PARIS D'AUGUSTE LANÇON !

**S**i les musées du Jura ont consacré des expositions à Auguste Lançon (1836-1887) dont la dernière au musée de Nuits-Saint-Georges en mai-octobre 2018, aucune n'a eu lieu à Paris depuis plus d'un siècle.

La présidente de La Société d'Histoire et d'Archéologie du XIII<sup>e</sup> arrondissement, Maud Sirois-Belle, en collaboration avec Gérard Cosnard qui a créé le site paris-treizième (paris-treizieme.fr) et moi-même, avons présenté au mois de novembre dernier, 74 gravures originales ou reproduites de l'artiste (notamment grâce aux Archives municipales de Saint-Claude et au musée Carnavalet) à la mairie du XIII<sup>e</sup> arrondissement. Beaucoup de gravures sont tirées des périodiques *L'Illustration* et *Le Monde illustré* dans lesquels Lançon a dessiné pendant toute sa carrière. Un article sur cet artiste a déjà été publié dans *La Commune*<sup>1</sup>.

Nous rappellerons quelques informations : né en 1836 à Saint-Claude dans le Haut-Jura, il est le fils unique d'un père modeste menuisier. Il devra arrêter ses études après la classe de 3<sup>e</sup> pour gagner sa vie comme ouvrier lithographe. Passionné par le dessin, il réussit le concours à l'École des Beaux-Arts de Lyon en 1853 puis continue ses études artistiques à Paris. A partir de 1860, il devient illustrateur pour plusieurs journaux. Rebuté par l'enseignement acadé-

mique, il admire Millet, Delacroix, Corot, Courbet et aussi le sculpteur Barye qui va beaucoup l'influencer comme graveur animalier.

## LA GUERRE DE 1870 ET LE SIÈGE DE PARIS

Dès que la guerre avec la Prusse éclate, fervent patriote, Lançon s'engage dans une des ambulances de la presse qui intervient sur le terrain pour porter les premiers soins aux blessés et les transférer vers les hôpitaux. Sa tâche accomplie, il envoie quotidiennement ses dessins à *L'Illustration* et au *Monde illustré*. Théophile Gautier (1811-1872) va être très impressionné par la modernité et le réalisme de ces dessins. Dans *L'Illustration* du 19 novembre 1870, il écrit : « *Ce sont de rapides croquis, dessinés d'après le vif sur un carnet de voyage, par un brave artiste (...) C'est la vérité dans son horreur imprévue, dans sa sinistre bizarrerie. De telles choses ne s'inventent pas.* »

Après la capitulation de Sedan, Lançon entre dans la Garde nationale comme sergent continuant à faire de nombreuses gravures du siège de Paris dans lesquelles il montre les conditions de vie pénibles des Parisiens : difficultés d'approvisionnement, bombardements, refuge dans les caves.

## LA COMMUNE DE PARIS

Le chroniqueur Emile Bergerat (1845-1923) rapporte que Lançon « *était revenu enragé*

contre l'état-major d'incapables qu'il allait retrouver à Versailles devant Paris et qu'il s'était fédéré tout de suite et dès le 18 mars. »<sup>2</sup>

Effectivement, il s'engage dans la Fédération des artistes et se fait élire en tant que capitaine d'une compagnie de Fédérés. Bergerat confirme : « *Il est certain qu'il fit le coup de feu aux barricades* » et qu'il est de garde à la Porte de Saint-Cloud le 21 mai 1871, lorsque les troupes versaillaises entrent dans Paris. Fait prisonnier à Passy, il faillit être fusillé. Dans une lettre du 2 janvier 1872 à son ami journaliste Charles Habeneck (1836-1879), il constate : « *Je dois m'estimer heureux d'en avoir été quitte à si bon marché car pendant quinze jours ma peau n'avait pas grande valeur, ayant été pris les armes à la main.* » Détenu six mois à Satory puis à l'Orangerie de Versailles en compagnie de Courbet, il comparait devant le 4<sup>e</sup> conseil de guerre le 21 novembre 1871 et retrouve la liberté.

### 1872-1873 : LES ANNÉES LANÇON

Non seulement *L'Illustration* et le *Monde illustré* ne lui tiennent pas rigueur de sa participation à la Commune mais encore lui demandent beaucoup d'illustrations. Par contre, au Salon de 1873, un de ses tableaux est refusé pour sa noirceur trop réaliste qui choque les membres du jury.

En revanche, 17 eaux-fortes gravées à partir de ses dessins pour illustrer l'ouvrage d'Eugène Véron, (1825-1889), *La troisième invasion*, qui paraîtra en 1876, sont reçues avec enthousiasme. Lançon obtient sa seule récompense officielle, à savoir une médaille de deuxième classe dans la catégorie « gravure ». Les jurys des salons ne furent guère généreux avec lui. Au total, Lançon gravera lui-même dans le cuir 154 eaux-fortes totalement originales pour l'édition de luxe de *La troisième invasion*.

Toujours aussi consciencieux, il est retourné sur les lieux des combats de la guerre de 1870 pour vérifier l'exactitude des paysages. Mais, à côté de ses deux thèmes favoris, les scènes militaires et animalières, il va élargir son palette.

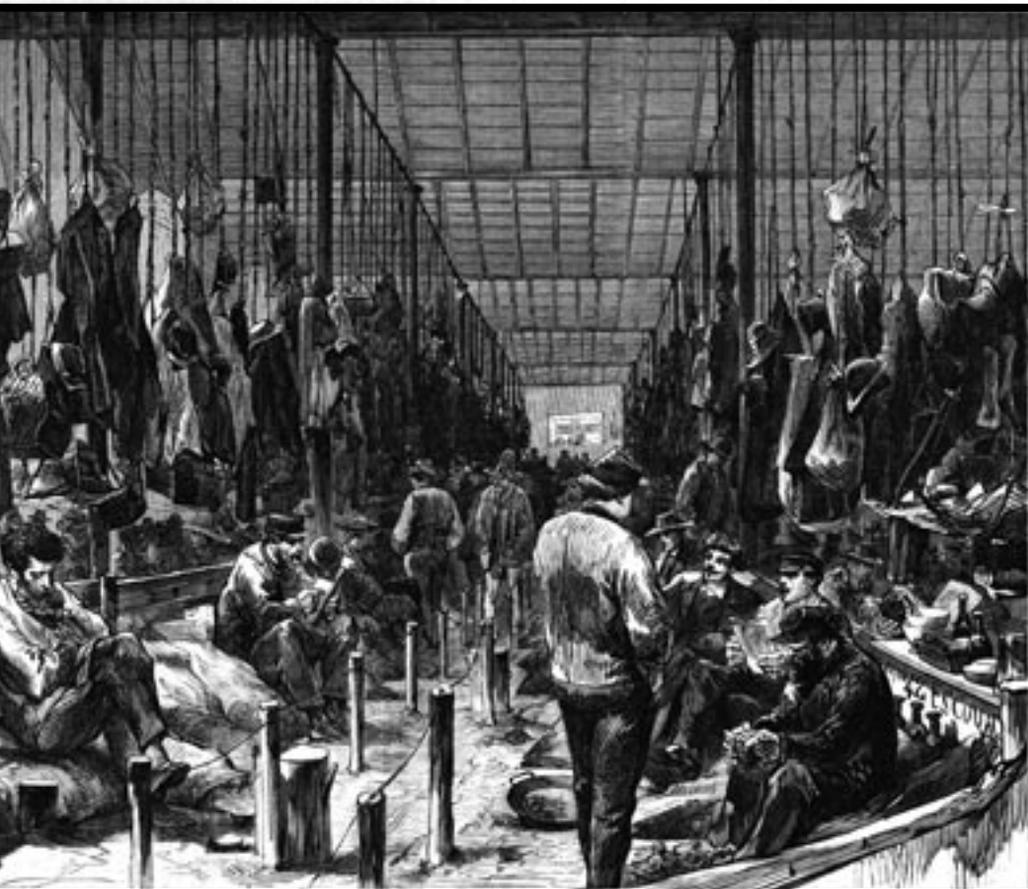
### PARIS POPULAIRE ET PITTORESQUE

Il explore Paris, notamment son quartier, les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements — il habite rue Vandamme dans le XIV<sup>e</sup> — en pleine mutation. Il le parcourt à pied, s'intéressant à ce qui va bientôt disparaître ou qui est déjà en voie de disparition (les dessins de Lançon s'inscrivent souvent dans le thème *Paris qui s'en va*) : les bords de la Bièvre avec ses mégisseries polluantes et les étangs de la Glacière sur lesquels les enfants et les gens du quartier vont patiner en hiver et où des hommes vont récolter la glace. Il montre les chiffonniers très nombreux dans le XIII<sup>e</sup> avec les derniers vestiges de « la Fosse aux Lions » derrière l'asile de Saint-Anne dans lequel il entre pour dessiner les fous et les folles. Il consacre plusieurs gravures à la distribution de la soupe aux indigents par les Capucins, rue de la Santé, au marché aux puces de la porte d'Italie, aux fêtes de banlieue. Il aimait arpenter les quartiers populaires, il se plaisait parmi les ouvriers, trinquant avec eux fraternellement. Lui-même était très accueillant. Le critique d'art Charles Léger (1880-1948) écrit



qu'« il tenait volontiers table ouverte non seulement pour ses amis mais également pour les infortunés qu'il soulageait de son mieux »<sup>3</sup>.

séjourne en Angleterre faisant pour Londres le travail qu'il a réalisé à Paris, en alternant les quartiers pauvres et les quartiers aisés. Editée



Auguste Lançon, *Les prisonniers de la Commune à Versailles*

### LA RUE À LONDRES

L'écrivain Jules Vallès (1832-1885) qui s'apprête à publier *La Rue à Londres* propose à son ami Lançon de l'illustrer. Ce dernier accepte et

par la librairie Charpentier en décembre 1883, cette édition de luxe, tirée à 600 exemplaires, comporte 22 eaux-fortes et 200 dessins. Les eaux-fortes sont admirables. On y retrouve



Lançon gravant sur bois,  
dessin de E. Berveiller

l'ambiance d'un de ses écrivains préférés, Charles Dickens (1812-1870), avec ses *lodging-houses* et ses *workhouses* sombres. Van Gogh (1853-1890) a admiré les scènes de rue de Lançon tant à Paris qu'à Londres.

Dans une lettre à son frère Théo, parlant de Lançon il écrit :

*« Comme cet homme a du talent ! Récemment j'ai trouvé quelques œuvres de Lançon. Je me suis relevé la nuit pour les regarder, si forte était l'impression qu'elles avaient produite en moi. »*

On a retrouvé dans la collection de Van Gogh 21 gravures de Lançon.

### LES TRAPPISTES

La même année 1883, il publie à la librairie Quantin de Lunéville, un album composé de dix eaux-fortes consacrées aux trappistes. A ses débuts, il avait déjà dessiné des moines. Ces gravures sont aussi austères et simples que

la vie de ces moines. Rien de gratuit, pas de détail superflu. Lançon va à l'essentiel. Il ne s'implique pas personnellement, il ne porte pas de jugement, il se contente de décrire ce qu'il voit. Ses noirs et ses blancs sont superbes. Il observe la vie quotidienne des moines : les prières, le repas pris en commun au réfectoire, la plonge, les divers travaux. Au terme de la publication les cuivres sont biffés.

### LA DERNIÈRE ANNÉE : 1884-1885

En 1884, Lançon, qui n'a jamais abandonné ses idées politiques, se présente aux élections municipales de Paris dans le XIV<sup>e</sup>, quartier de Montparnasse sous l'étiquette du Parti républicain radical-socialiste. Il est battu de justesse au second tour. Il fut un travailleur infatigable jusqu'au dernier moment.

Diabétique, il meurt prématurément et pauvre à l'hôpital Necker le 13 avril 1885 à l'âge de 46 ans, laissant dans son atelier une masse de dessins et de gravures (156 pièces seront vendues les 5 et 6 mars 1888 à l'Hôtel Drouot).

Une assistance importante est présente au cimetière Montparnasse lors de son enterrement et de nombreux articles lui seront consacrés dans la presse. En 1976, ses restes seront transférés au cimetière du Père-Lachaise.

Les visiteurs de l'exposition ont été étonnés qu'un artiste tel que Lançon ne soit pas plus connu et ont apprécié la qualité de ses gravures. Beaucoup ont été très impressionnés par son talent.

**PAUL LIDSKY**

(1) Paul Lidsky, « Auguste Lançon, un artiste méconnu », *La Commune*, n°68, 2016, p. 28-31. (2) Emile Bergerat, *Souvenirs d'un enfant de Paris*, Eugène Fasquelle, Paris, 1911. (3) Charles Léger, *Auguste Lançon peintre-graveur*, *La Gazette des Beaux-Arts*, n°711.

# VIRGINIE BINET LE GRAND AMOUR DE COURBET

C'est à la faveur d'un voyage à Dieppe, en septembre dernier pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune, que j'ai pris toute la mesure de l'importance de la relation de Gustave Courbet (1819-1877) avec Paul Ansout (1820-1894) dont le beau portrait est visible en bonne place au Château-Musée de la ville.

Les deux jeunes gens ont fait connaissance dès l'automne 1839 lorsque Courbet arrive à Paris chez un cousin de sa mère, professeur à l'École de Droit. Cette amitié, marquée par des dessins et un portrait dans un carnet, survivra à l'abandon des études exigées par la famille, premier signe d'une affirmation de la volonté du futur peintre. Aux beaux jours de l'année 1841, Courbet se rend en Normandie.

Les croquis de paysages pris sur le motif témoignent de son enthousiasme pour une côte déjà très fréquentée par les artistes et vantée par son ami Paul Ansout.

## LA RENCONTRE

L'année suivante, grand branle-bas de déménagements à Paris, 28 rue de Buci puis 89 rue de la Harpe où Courbet va enfin pouvoir faire un atelier digne de ce nom, seconde affirmation de sa volonté. C'est cette année-là qu'il rencontre Virginie Binet (1808-1865), Dieppoise elle aussi, de onze ans son aînée, probablement présentée par Paul Ansout, qui, tout en continuant ses études de droit, ne manque pas de fréquen-

ter l'atelier du peintre. Son portrait dans la grande tradition des peintres italiens mais avec une touche de romantisme est en cours. Ses études terminées, l'ami Paul ramène le portrait à Dieppe, ce qui fera de Courbet un invité de choix dans la famille. On le retrouve en Belgique et aux Pays-Bas où il est recommandé et peint d'ailleurs un autre portrait. Courbet ressemble alors au peintre-voyageur comme il sera représenté un peu plus tard dans la célèbre toile intitulée *La rencontre*, c'est-à-dire habillé de toile claire et portant son nécessaire de peinture dans le dos.

## LA VIE ENSEMBLE

Parallèlement, une vie conjugale s'installe. Le 15 septembre 1847, Virginie Binet accouche d'un garçon prénommé Désiré, Alfred, Émile. Courbet loue pour eux une chambre en face de son atelier et ramène de son dernier voyage à Bruges un croquis d'une *Madone à l'enfant* d'après Van Dyck. Cependant il écrit à ses parents qui ont peut-être eu vent de quelque chose « *Je songe autant à me marier qu'à aller me pendre* » ! C'est clair, mais en 1848, nouveau déménagement, cette fois pour le 32 rue Hautefeuille dans l'ancienne chapelle des Prémontrés qui sera son atelier jusqu'à la Commune, lequel sera pillé par les Prussiens. Y a-t-il dans ce nouvel endroit un logement pour Virginie et Emile ? L'édifice a été détruit. Dans l'immense toile intitulée *L'Atelier du peintre* et sous-titrée justement « *Allégorie réelle de 7 années de ma vie artistique* », on remarque la présence au premier plan d'un enfant attentif pour qui l'artiste semble peindre. Entre la vie de



*Les Amants dans la campagne, sentiment du jeune âge, 1844*  
Petit Palais, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris

« bohème » et l'inconfort qui s'en suit, Virginie Binet quitte les lieux et part avec leur fils à Dieppe où un logement se libère dans la maison familiale.

### LE CHOIX DU PEINTRE

Courbet écrira à Champfleury un an après : « *Je regrette beaucoup mon petit garçon* » mais « *j'ai suffisamment à faire avec l'art sans m'occuper de ménage* ». C'est là le sacrifice le plus important qu'il ait accompli pour établir ses priorités. Cependant, il aide financièrement Virginie et fera des séjours réguliers à Dieppe et sur la côte normande où les motifs de paysages ne manquent pas. De nombreuses œuvres célèbres en témoignent. Mais si l'enfant, que l'on retrouve aussi dans *Les cribleuses de blé* atteste de sa tendresse, peut-on pour autant penser que le modèle nu de *L'Atelier* soit un portrait de Virginie ? Les seules œuvres dont on soit à peu près sûr qu'elles représentent sa compagne sont assez pudiques, comme *La liseuse endormie*, un dessin de 1849 où le corsage défait évoque cependant des caresses amoureuses. De même *La sieste champêtre* du musée de Besançon, là encore un dessin, *Les Amants dans la campagne* visible au Petit Palais, ou *La dormeuse*. Le thème du sommeil cher à Courbet serait-il apparu avec elle ? Il n'est pas certain que Virginie Binet ait été un modèle d'atelier. Elle a pu poser pour lui au début de leur relation, vite devenue sentimentale. Les modèles passaient d'un peintre à l'autre et étaient l'objet de recommandations en raison de leur professionnalisme. Certaines sont devenues célèbres. Que ce soit pour Delacroix ou d'autres, elles posaient pour des photographies préparatoires comme Henriette Bonnon qui a posé justement en 1854 avec un drapé blanc maintenu devant elle. Le photographe est d'ailleurs identifié, Julien Vallou de Villeneuve (1795-1866), pein-

tre reconverti. Donc la femme nue de *L'Atelier* n'est pas Virginie au sens strict du terme. S'il faut lui donner un nom, c'est celui d'Henriette Bonnon. Au contraire, cette figure affirme le choix du peintre pour la peinture et pour la liberté qu'il chérissait comme une nécessité absolue. C'est une allégorie comme dans la peinture de Delacroix (1798-1863) *La Liberté guidant le peuple* que Courbet admirait.

### LA VIE D'ÉMILE

Quant à Emile Binet, qui reste le fils caché non reconnu par le peintre, il sera guidé par l'ami Paul Ansout dont l'oncle Belleteste est sculpteur sur ivoire, une spécialité dieppoise due à l'intense commerce avec l'Afrique nouvellement colonisée.

Il deviendra ivoirier, et sa mère étant décédée en 1865, il épousera une jeune lingère dont il aura deux enfants morts en bas-âge. Emile lui-même mourra à 24 ans des suites de graves problèmes respiratoires dus à l'inhalation de poudre d'ivoire. Ces vies marquées par la misère affecteront Courbet inconsolable après la fin tragique de la Commune et la mort de plusieurs de ses proches, sans oublier les poursuites injustifiées au sujet de la colonne Vendôme et l'exil qui s'ensuivit.

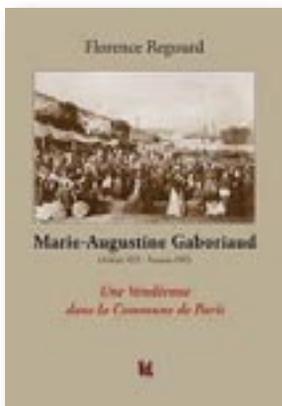
Pour lui, dont l'art est maintenant universellement reconnu, sa conviction s'exprime dans une autre lettre à l'ami Champfleury : « *Je n'ai ni femme ni enfant... C'est ainsi que la société avale son monde* ». La société et la famille aussi, car sa sœur Juliette a bien pris soin de brûler toute la correspondance amoureuse de son frère avec Virginie Binet, rendant impossible à reconstituer ce qui fut sans doute le grand amour du peintre.

**EUGÉNIE DUBREUIL**

D'après Chantal Humbert, article « Courbet : sa famille, ses amis », *Bulletin de l'Institut Gustave Courbet*.

## UNE VENDÉENNE DANS LA COMMUNE

Voici un roman historique où l'héroïne a vraiment existé. Florence Regourd, professeure d'histoire, a choisi cette formule pour nous projeter dans la vie de Marie-Augustine



Gaboriaud (1835-1882) née en Vendée, haut-lieu de la contre-révolution, chez les chouans. Sa famille de journalistes évoque les souvenirs de ces temps de guerre civile autant que de religion. Élevée par sa grand-mère qui lui racontait l'histoire, elle se fait

très tôt une idée de l'injustice. Avec, dans cette vie paysanne, le souvenir du temps des Lumières, mais aussi des exécutions et massacres en 1794.

Marie-Augustine en fut imprégnée. Elle a envie de partir et de tenter sa chance à Nantes, où elle se marie en 1867 avec un tailleur de pierres. Ils décident d'aller à Paris, où on trouve facilement du travail avec les grands travaux d'Haussmann. Ils vivent dans le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup>, quartiers très populaires où s'affaire un petit peuple au carrefour de l'artisanat et du compagnonnage ; le prolétariat sous le Second Empire, en 1870, compte deux millions de Parisiens dont 400 000 ouvriers, employés et artisans. Beaucoup de provinciaux s'y retrouvent, se mêlent aux discussions nourries et adhèrent aux idées de la Commune.

Quand la Prusse attaque, ces travailleurs s'organisent dans chaque arrondissement.

Marie-Augustine n'est pas une pétroleuse, mais elle participe à la lutte contre les versaillais. Arrêtée, on suit son destin de prisonnière à Auberive (Haute-Marne), où elle rencontrera Louise Michel qui la cite à ses côtés dans ses *Souvenirs*, puis dans les forts malsains en attente d'un bateau, avant partir pour la

déportation en Nouvelle-Calédonie. Là, ce fut la joie d'y retrouver son mari et de pouvoir vivre ensemble. Le pouvoir colonial en profite pour accaparer des terres kanak : cinq cents hectares répartis entre 900 hommes. Marie-Augustine, avec ce petit bout de terre, arrive à organiser sa vie avec son mari. Seulement, voilà que le peuple kanak se révolte. On lui vole sa terre. La Nouvelle-Calédonie vit une période d'insécurité avec ce colonialisme répressif. Les révoltes sont violentes. Le mari est assassiné dans la presqu'île Ducos. Le retour des bagnards en France se fait dans des conditions effroyables.

L'auteure en dresse un tableau, qui éclaire ce que fut la vie des déportés et leur retour. Ils ont tout donné à la cause de cette république universelle démocratique et sociale.

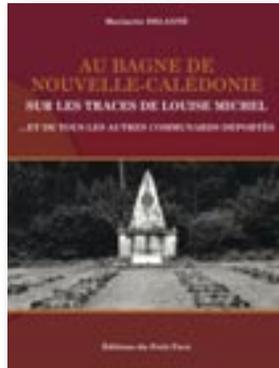
Cette biographie romancée nous replonge dans le combat courageux de ces femmes de la Commune tant les portraits sonnent juste.

■ **MAGUY ROIRE**

Florence Regourd, *Marie-Augustine Gaboriaud. Une Vendéenne dans la Commune de Paris*, Vent des Lettres (VDL), 2021.

## TERRE DE BAGNE

Très beau et très impressionnant livre que cet ouvrage consacré à ce lieu de souf-



frances, de violences sadiques aux antipodes de la France métropolitaine, *Au bagne de Nouvelle-Calédonie*.

En effet Marinette Delanné nous révèle la vie des bagnards, leur voyage, le mépris à leur égard de la part de l'administration pénitentiaire et son arbitraire. Elle souligne que cette île fut une concentration de lieux de détention qui visait la colonisation totale et l'élimination de la population kanak. C'est toute l'histoire du bagne qui est rapportée depuis 1864 jusqu'à la fermeture des établissements en 1931.

Le livre est illustré de très belles photos prises par l'auteure lors de ses deux séjours. Le texte est enrichi de citations des autorités, de témoignages des bagnards comme Allemane, de biographies des communards. C'est un vrai travail de référence.

Les conditions de vie sont effroyables tant pendant le voyage —les maladies, le scorbut— que sur place ; les individus couchent dehors sous une pluie diluvienne. Les communards savent écrire et parler, ils revendiquent. Alors l'administration les condamne à la mise aux fers, à la prison avec tortures telles que la crapaudine, les poucettes. La haine des garde-chiourmes se traduit au quotidien. Les contrats de chair humaine assuraient aux entreprises locales une main-d'œuvre bon marché. Les terres kanak sont confisquées au profit des concessionnaires. La perversité du système consiste à opposer les bagnards et les Kanak pourtant objets de la même oppression. Le droit est banni comme le soulignent de nombreux témoignages. Peu de communards s'intéresseront à la culture kanak lors de leur révolte de 1878, hormis Louise Michel ou Allemane. Dans l'ennui, la souffrance, la vie s'étire, peu d'évasions,

plus de 570 communards meurent sur place. Enfin le retour à partir de 1880 est souvent source de désillusions. La commission parlementaire publie un rapport éloquent et les témoignages repris par Marinette Delanné ont la force du vécu.

La terre de Nouvelle-Calédonie contient les vestiges et les symboles des souffrances de celles et ceux qui voulaient un monde meilleur.

■ FRANCIS PIAN

Marinette Delanné, *Au bain de Nouvelle-Calédonie*, Éditions du Petit Pavé, 2021

## DICTIONNAIRE DE LA COMMUNE

Le 18 mars 1971, paraissait le *Dictionnaire de la Commune* de Bernard Noël, le poète, romancier, essayiste, dramaturge et critique d'art qui vient de nous quitter le 13 avril 2021. Ce dictionnaire a été réédité, sans son iconographie première, en 2001 aux éditions Mémoires du livre.

En cette année du 150<sup>e</sup> anniversaire, ce sont les éditions L'Amourier qui nous proposent cet ouvrage, avec une préface augmentée, de grand intérêt, pour ouvrir des portes vers des découvertes plus complètes. En frontispice, un des-

sin d'Ernest Pignon-Ernest.

« *La vérité d'un événement se limite au fait qu'il a eu lieu. C'est donc son « avoir lieu » qu'il faut saisir, autrement dit, tous les aspects de sa survenue dans leur concomitance (...). La science que pratique la poésie ne passe pas pour être scientifique, qualité que réclame aujourd'hui l'histoire – ou tout au moins les historiens.* »

De nombreux renseignements sont tirés des archives, des journaux, des ouvrages connus à

chronologie et s'organise suivant un index thématique : la préparation de la Commune, les événements, les noms de 182 hommes et de 15 femmes. Il ajoute des informations sur les ateliers coopératifs, les crèches, le divorce, l'émancipation, la prostitution... Les groupes sociaux sont inventoriés, la vie politique et sociale est analysée, où elle rencontre les vies quotidiennes, intellectuelles et 18 écrivains, dont George Sand.



Bernard Noël (1930-2021)

l'époque ou des travaux récents jusqu'en 1971.

Ce livre n'aurait sans doute pas existé si Fernand Hazan, son premier éditeur, ne s'était laissé convaincre que le dictionnaire pouvait changer la lecture de l'histoire.

Ce dictionnaire comporte une

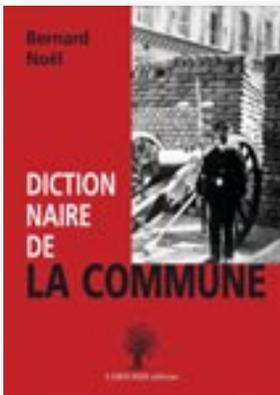
Ce dictionnaire étale une longue liste des journaux d'époque, ce qui en fait ressortir un de ses points forts. Les grandes idées et les sentiments (autorité, calomnies, ignorance, insurrection, utopies...) se différencient des idéologies (anarchie, athéisme, commu-

nisme, socialisme, démocratie, fédéralisme, République...). Les communes de province sont évidemment présentes.

L'armée de la Commune est un autre thème. On ne peut éviter Versailles et la répression. C'est un dictionnaire. On trouvera donc classés, étiquetés, reliés entre eux, les textes recherchés, selon l'ordre alphabétique, les mots de A à Z, de Aab Pierre, briquetier, l'un des 7496 communards condamnés à la déportation, à Zola et zone, avec une citation de 1891.

✚ MICHEL PINLAUT

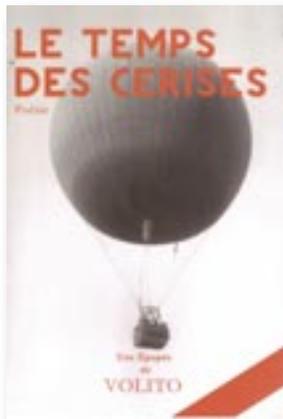
Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune*, L'Amourier éditions, 2021.



## VOLITO. UN POÈTE À L'ASSAUT DU CIEL

L'histoire de la Commune n'étant pas enseignée à l'école, nombreux sont ceux qui l'ont découverte à l'âge adulte et en ont éprouvé le sentiment d'une bouleversante injustice.

C'est ce qui est arrivé à Volito. Il avait 17 ans lors du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Commune



et, ce jour-là, il s'est fait la promesse de combler cette occultation des communards. Comme il est largement poète, il s'est mis en tête d'écrire une nouvelle *Chanson de Roland*, une épopée relatant les faits et gestes des oubliés de cette histoire.

L'arrivée du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune a brusque-

ment remis au premier plan cette promesse d'adolescent que la vie professionnelle, la vie tout court, avait quelque peu éloignée. Les communards étaient partis à l'assaut du ciel, pourquoi Volito ne leur rendrait-il pas hommage en en faisant autant ? Ils le méritaient bien.

Après neuf années de travail, Volito publie une épopée de 60 chants et 17 000 vers en décasyllabes (4+6 ou 6+4) sur l'histoire de la Commune. Pourquoi décasyllabes et pas alexandrins ? Parce qu'ils étaient utilisés pour la *Chanson de Roland* et pour toute la poésie épique, puis dans les vers lyriques du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Des vers ciselés pour être déclamés au coin des rues et des places.

C'est un livre de poésie de 624 pages qu'il a publié à compte d'auteur sous le titre *Le temps des cerises* en décembre 2021. Mais il n'y en aura pas pour tout le monde puisque le tirage n'a été que de 100 exemplaires ! On ne le trouvera pas à la FNAC mais quelques exemplaires devraient prendre place au local de notre association ou directement à :

[printemps1871.wordpress.com](http://printemps1871.wordpress.com).

Volito voulait qu'au-delà de l'histoire parfaitement documentée, la Commune continue à vivre en nous au présent

comme un désir de liberté, comme un désir de vivre. Pour lui, la Commune est avant tout une promesse. Et le pari est réussi puisque ce livre sera profondément jubilatoire pour tous les connaisseurs de la Commune.

Au fait, Volito est membre de notre association mais beaucoup le connaissent sous un autre nom !

■ JEAN-PIERRE THEURIER

Volito, *Le temps des cerises*, 2021

## EN PRISON DE VERSAILLES À CLAIRVAUX

Eugène-Emile Robinet sera condamné le 23 novembre 1871 à la déportation simple pour avoir participé à l'insurrection parisienne. Cette peine sera commuée en celle de cinq ans de prison avec dégradation civique. Il sera incarcéré comme « détenu insurrectionnel » après remise de peine jusqu'au 22 mars 1874. C'est le journal de ces mois de prison accompagné d'une intéressante iconographie que nous livrent les éditions Dittmar.

Quelle chance pour un éditeur de découvrir un inédit, un témoignage d'un de ces anonymes qui ont participé à la Commune ! Celui-ci, menui-

sier ébéniste de métier, participe à l'occupation de l'Imprimerie nationale puis du fort de Vanves et d'Issy. Dénoncé, il est arrêté au domicile de ses parents le 20 juillet 1871. Commence pour lui un sinistre cauchemar.

### La sinistre quotidienneté

Comme nombre de Fédérés, il est ballotté de prisons parisiennes en docks de Satory. Il subit les insultes, le mépris. La population versaillaise, remise de sa peur, se délectait à voir passer les convois de détenus. Cela nous le savons par P.-O. Lissagaray (1838-1901) et tant d'autres mais l'intérêt de l'ouvrage réside dans la relation au jour le jour de la vie des détenus, cette sinistre quotidienneté, l'attente de la venue des familles au parloir, les espoirs déçus, les angoisses, les condamnations, l'hygiène déplorable, les rats qui courent sur les corps, les brimades, la bêtise crasse des gardiens, bref la vie dans les prisons de la République bourgeoise qui se venge et veut étêter le mouvement ouvrier.

### Obligés à insulter l'espoir

Robinet nous livre les interrogatoires bidonnés, les instruc-

teurs militaires qui condamnent avant le jugement, les demandes de grâce trafiquées et dictées par la hiérarchie militaire, incitant les condamnés à honnir la Commune. La pire condamnation que d'obliger à insulter l'espoir que l'on a contribué à bâtir ! Les condamnés à mort ne sont pas tous exécutés mais la déportation en tuera de nombreux à petit feu.

La vie s'installe dans l'attente. Certains chantent, récitent



des poésies, élaborent des pièces de théâtre, donnent des cours de français comme Robinet. Les mouchards sont vite repérés. Et puis un jour, c'est le départ vers la prison de Clairvaux, les chaînes au

piéd, et la nouvelle humiliation que d'être mêlé aux droits communs. Un grand classique de la répression !

FP

Eugène Emile Robinet, *Journal de prison d'un communard*. Ed. Dittmar, 2020.



## PROMENADES DANS PARIS COMMUNARD

Une introduction pour rappeler que la Commune fut l'un des premiers conflits à être photographié, et qu'on dispose d'une riche documentation visuelle. Elle est utilisée ici pour repérer les lieux exacts et les comparer avec leur physionomie actuelle, avec des commentaires intéressants. Plutôt qu'un guide,

c'est un livre très complet qui fait des allers-retours entre l'histoire, les lieux de vie quotidienne et le souvenir des barricades. À travers d'excellentes illustrations d'artistes, des plans et des photos, on vit pleinement ce Paris assiégé. Douze promenades replacées dans leur contexte

historique illustrées par des plans au format numérique ainsi que par des photos qui comparent l'état des lieux au printemps 1871 et aujourd'hui.

MR

Stefano Siviero, *La Commune de 1871 : un voyage dans Paris. Douze promenades dans Paris communard*, L'Harmattan, 2021.

## UN ALBUM SUR LA COMMUNE

Ils sont quatre : Sixtine D'Ydewalle, Manu Scordia, Thibaut Dramaix, Karim Brikci-Nigassa à avoir conçu cet étrange album sur le sort tragique de la Commune.

90 pages en noir et blanc réalisées comme des planches à dessins animés, pour nous faire revivre et comprendre ce que fut la Commune. Très complet, que ce soit sur les réalisations de la Commune, sur la répression, sur sa fin tragique et sur l'expérience transmise, qui permet d'écrire que « la Commune n'est pas morte ». Et avec l'intention, aussi, de faire découvrir ce que fut la Commune à nos amis belges.

MR

*Vive la Commune !*, Collection Never Forget, Éditions Krasnyi, 2021.



Édito : Non seulement universelle mais plurielle	· 02
<b>Histoire</b>	
Les actes bâtonnés	· 03
Les inconnu.e.s de la Commune :	
Gentelet, le miraculé	· 05
La famille Latissière	· 08
<b>Notre association</b>	
Notre assemblée générale	· 10
150° anniversaire : les conférences itinérantes	· 11
Blois : Aux Rendez-vous de l'Histoire 2021	· 12
Notre bibliothèque : une richesse incontournable	· 13
Retrouvailles à Dieppe	· 14
Creuse-Dieppe : Fraternité	· 15
Es jorn	· 15
Théâtre : le Rendez-vous du 18 mars	· 16
<b>Actualité</b>	
La Commune à Lion-sur-mer	· 17
Semaine histoire à Feytiat	· 18
Hommage à Maxime Lisbonne	· 19
Quand le passé éclaire le présent	· 20
Quand la Commune refleurira	· 21
<b>Culture</b>	
Lettre de Claudine Rey à Ernest Pignon-Ernest	· 22
Enfin une exposition Auguste Lançon à Paris	· 23
Virginie Binet, le grand amour de Courbet	· 26
<b>Lectures</b>	
Une vendéenne dans la Commune	· 30
Terre de baigne	· 31
Bernard Noël, <i>Dictionnaire de la Commune</i>	· 32
Volito	· 33
<i>Journal de prison d'un commun(e)ux</i>	· 34
Promenade dans le Paris communard	· 35
<i>Vive la Commune !</i>	· 35

**Directrice de la publication :** Claudine Rey.

**Ont participé à ce numéro :** Nelly Bault, Françoise Bazire, Bernard Bondieu, Sylvie Braibant, Gérard Dittmar, Eugénie Dubreuil, Chantal Espilondo, Solange Fasoli, Jean-Louis Guglielmi, Yannick Lageat, Lucette Lecoïnte, Paul Lidsky, Simone Matusalem, Michel Passe, Sylvie Pepino, Francis Pian, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Claudine Rey, Jean-Louis Robert, Maguy Roire, Jean-Pierre Theurier.

**Coordination :** Chantal Espilondo, Francis Pian · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier · **Impression :** Imprimerie Maugein · **JSSN :** 1142 4524

Le prochain bulletin (90) paraîtra en avril 2022. Faire parvenir vos articles avant le 28 février 2022.



LES AMIES ET AMIS DE LA

**Commune de Paris 1871**

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91

courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)